

OIC/CFM-42/2015/DECL /KOWEIT

**42^e SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES
DES AFFAIRES ETRANGERES"**

(Session de la Vision commune sur la promotion de la tolérance et le rejet du terrorisme)

**ETAT DU KOWEÏT, 9-10 CHAABANE 1436 H
27-28 MAI 2015**

DECLARATION DU KOWEÏT

42^e SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES"

(Session de la Vision commune sur la promotion de la tolérance et le rejet du terrorisme)

ETAT DU KOWEÏT, 9-10 CHAABANE 1436 H
27-28 MAI 2015

DECLARATION DU KOWEÏT

Nous, ministres des Affaires étrangères et chefs des délégations des Etats membres de l'Organisation de la Coopération islamique, participant à la 42^{ème} session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la Coopération islamique à Koweït, durant la période du 9 au 10 chaabane 1436 H (27-28 mai 2015) sur le thème "*(Session de la Vision commune sur la promotion de la tolérance et le rejet du terrorisme)*"

Proclamons ce qui suit :

- **Nous réaffirmons** notre attachement total aux principes et objectifs de l'Organisation de la Coopération islamique et notre appui à ses buts et principes au service des peuples musulmans et pour la sauvegarde de leurs intérêts communs à travers l'action concertée menée dans le cadre bilatéral et au niveau de notre Organisation en vue de renforcer la solidarité islamique et de coordonner l'action islamique commune.
- **Nous exprimons** notre appui aux efforts déployés par le Secrétaire général dans le but de réformer l'Organisation, d'en renforcer les capacités et de la faire évoluer sur tous les plans pour en améliorer la performance et lui permettre de relever les défis et d'élargir le champ de ses relations extérieures, y compris par l'ouverture de nouveaux bureaux régionaux visant à en promouvoir les objectifs, et à faire avancer les justes causes internationales.
- **Nous réitérons** notre soutien sans réserve à la cause de la Palestine et d'al-Qods al-Charif et notre appui aux droits légitimes et inaliénables du peuple palestinien, y compris le droit à l'autodétermination et au retour; nous réaffirmons qu'une solution équitable et globale dans la région du Moyen

orient ne peut qu'être fondée sur le retrait total et complet d'Israël des territoires palestiniens et arabes occupés depuis 1967, y compris le Golan arabe syrien et les territoires libanais occupés, ainsi que sur l'établissement de l'Etat palestinien avec pour capitale Jérusalem-Est, et sur la recherche d'une solution équitable à la question des réfugiés palestiniens qui soit conforme aux résolutions pertinentes de la légalité internationale et à l'initiative arabe de paix.

- **Nous exprimons** notre soutien à la saisie du Conseil de sécurité d'un nouvel projet de règlement visant à mettre fin à l'occupation israélienne dans les territoires palestiniens et à trouver une solution définitive à la création de l'Etat palestinien indépendant; nous condamnons et stigmatisons la politique arrogante menée par le gouvernement israélien à travers le bouclage de la bande de Gaza, la construction et l'agrandissement des implantations dans les territoires palestiniens, le mur de la ségrégation, la judaïsation de la partie arabe d'al-Qods et à travers également ses velléités visant à faire de la Palestine un Etat juif; nous exprimons également notre soutien aux démarches et aux procédures engagées par l'État de Palestine pour adhérer aux institutions, conventions, traités et protocoles internationaux.

- **Nous exprimons** notre très haute appréciation des efforts déployés par le Secrétaire général de l'Organisation dans le but de mobiliser des soutiens en faveur de la cause palestinienne et saluons à cet égard les visites effectuées par le groupe de contact ministériel concerné par la ville d'al-Qods al-Charif dans plusieurs pays influents, en vue d'obtenir leur soutien à la recherche d'une solution juste et globale pour la cause palestinienne.

- **Nous apprécions** les efforts que Sa Majesté le Roi Mohamed VI, président du comité d'al-Qods et de Beit mal-al-Qods, ne cesse de déployer dans le but de préserver l'identité d'al-Qods al-Charif et de soutenir la résistance du peuple palestinien à l'intérieur de la ville sainte et d'en sauvegarder le patrimoine islamique.

- **Nous réaffirmons** notre attachement à la sécurité et à la stabilité du Yémen et notre appui à la légalité incarnée par S.E le président Abd Rabo Mansour Hadi, ainsi qu'au parachèvement du processus politique conformément à l'initiative du CCG et à ses mécanismes de mise en œuvre, et conformément

aussi aux conclusions du dialogue national, à la résolution 2216 du Conseil de sécurité et aux autres résolutions pertinentes.

- **Nous nous félicitons** des résultats de la conférence de Riyad "pour le sauvetage du Yémen et l'édification de l'Etat fédéral", qui s'est tenue au cours de la période du 17 au 19 mai 2015, avec une large participation de toutes les forces, composantes politiques et sociales, organisations de la société civile, organisations de la jeunesse et des femmes, et qui a abouti à l'adoption du document de Riyad, et ce conformément aux objectifs définis par le président Yéménite dans son message au Serviteur des deux Saintes Mosquées, à savoir "la sauvegarde de la sécurité et de la stabilité du Yémen dans le cadre de l'attachement à la légalité, le rejet de la rébellion, le rejet également de la soi-disant proclamation constitutionnelle et le refus de la consacrer, la restitution des armes et des équipements militaires à l'Etat, le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur la totalité du territoire yéménite, en vue de conduire le Yémen sur la voie du salut, de normaliser la situation, de relancer le processus politique sur la base de l'initiative du CCG et de ses mécanismes de mise en œuvre, et des résultats du dialogue national, afin d'éviter que le Yémen ne devienne un sanctuaire pour les organisations terroristes et les groupes extrémistes ; tout comme nous invitons l'ensemble des composantes politiques du Yémen à répondre sans délai à l'appel de S.E. le Président Abd Rabo Mansour Hadi pour relancer le dialogue avec toutes les factions antagonistes.
- **Nous réaffirmons** le contenu des déclarations et communiqués issus du comité exécutif de l'OCI tenu au niveau ministériel le 15 février 2015 à Djeddah, des sessions extraordinaires des ministres des Affaires étrangères des Etats membres du Conseil de coopération du Golfe (21 janvier 2015, 7 février 2014 et 14 février 2015) au sujet de la situation grave qui prévaut au Yémen, ainsi que le contenu de la résolution du sommet arabe qui s'est déroulé du 26 au 29 mars 2015 et de la déclaration du parlement arabe du 17 février 2015.
- **Nous saluons** l'opération "retour de l'espoir" visant à aider le Yémen à se relever et à en promouvoir la reconstruction, et exprimons notre profonde appréciation de l'initiative du Serviteur deux saintes Mosquées, le Roi Salman Bin Abdelaziz Al-Saoud, qui s'est concrétisée par la mise en place

d'un centre unifié de coordination et d'acheminement des assistances destinées au peuple yéménite et encourageons à cet égard tous les Etats, y compris les membres de l'OCI et les autres organisations et instances régionales et internationales, dont celles relevant de l'OCI et opérant dans le domaine du développement et dans celui de l'action humanitaire, à fournir des aides conséquentes et à parrainer un programme international pour un soutien économique et développemental global en vue de la reconstruction du Yémen.

- **Nous invitons** la communauté internationale à adopter une prise de position ferme pour faire cesser la violence et la destruction continue et massive qui en découle au niveau des infrastructures syriennes, et pour également mettre immédiatement fin à l'effusion de sang syrien et aux tueries; nous réaffirmons à cet égard les droits légitimes du peuple syrien et notre appui à une solution politique basée sur les résolutions de la conférence de Genève 1.

- **Nous invitons** toutes les parties concernées à mettre en œuvre les résolutions n° 2139 et 2165 du conseil de sécurité ainsi que toutes les autres résolutions pertinentes.

- **Nous apprécions** hautement l'accueil par l'Etat du Koweït des première, deuxième et troisième conférences, successivement, sur l'appui à la situation humanitaire en Syrie.

- **Nous suivons** avec le plus vif intérêt l'évolution des événements sécuritaires et politiques en cours en Libye et invitons les factions libyennes à assumer leurs responsabilités pour faire cesser la violence dans leur pays et à s'attacher à l'option pacifique, qui est la seule issue possible pour mettre un terme à la crise libyenne; nous saluons à cet égard les intenses efforts déployés par l'émissaire des Nations unies pour la Libye dans le but de trouver une solution politique à la crise; nous insistons également sur la nécessité du respect de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Libye ainsi que le rejet de toute ingérence dans ses affaires internes de manière à en préserver l'indépendance totale.

- **Nous réitérons** notre solidarité avec le peuple libyen pour barrer la route à tous ceux qui cherchent à porter atteinte à la sécurité de la Libye et ce en fournissant tout le soutien nécessaire pour la protection des frontières

libyennes, pour faire cesser l'immigration clandestine, empêcher l'infiltration des groupes terroristes et bloquer la circulation des armes et des munitions militaires.

- **Nous suivons** de près l'évolution de la situation sécuritaire et les développements regrettables qui ont pour théâtre l'Irak de même que les tentatives de l'organisation terroriste qui se fait appeler Daesh pour en saper la sécurité et la stabilité, et réitérons notre pleine solidarité avec la République irakienne sœur dans la sauvegarde de sa sécurité, de sa stabilité, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, tout comme nous soutenons les démarches sérieuses et sincères du gouvernement dans sa volonté de mettre en œuvre un programme de réconciliation nationale de nature à cimenter le front intérieur et à renforcer l'unité nationale du peuple irakien.

- **Nous nous félicitons** de l'accord cadre qui a été conclu entre le groupe de 5 + 1 et l'Iran et dont nous aspirons au parachèvement à travers les procédures de ratification définitive d'ici la fin du mois de juin prochain, tout comme nous réitérons notre appel à l'Iran pour parachever et mener à son terme sa coopération avec la communauté internationale de manière à contribuer à la consolidation des exigences de la sécurité et de la stabilité et à l'établissement des relations de bon voisinage.

- **Nous réitérons** notre condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et manifestations et quels qu'en soient les mobiles; nous condamnons également les actes de terrorisme et toutes les formes d'incitation qui ont pris pour cible plusieurs pays, dont certains Etats membres de notre Organisation; nous exprimons à cet égard notre vive condamnation du récent acte terroriste ayant visé une mosquée de la région d'al-Guatif, au Royaume d'Arabie saoudite, et insistons en même temps sur la nécessité de combattre les groupes terroristes, ceux qui les soutiennent et ceux qui les financent, et stigmatisons les crimes abjects qui ont été commis et qui n'ont aucun lien avec la religion islamique et avec ses principes de tolérance et de mansuétude, et soulignons que les agissements des groupes terroristes ne peuvent en aucun cas être reliés à la religion islamique, sachant que le terrorisme n'a ni religion, ni patrie.

- **Nous réaffirmons** la nécessité d'œuvrer au tarissement des sources de financement du terrorisme et de se conformer aux résolutions pertinentes de l'ONU et de l'OCI en rapport avec la lutte contre le terrorisme extrémiste et notamment les résultats de la réunion tenue par le conseil exécutif au niveau ministériel le 15 février 2015; et appelons à la conjugaison des efforts régionaux et internationaux pour lutter contre le terrorisme et les idéologies radicales, tout comme nous nous félicitons des résultats de la session de brainstorming qui a été organisée au niveau ministériel du conseil à Koweït et a porté sur l'importance de l'adoption d'une stratégie efficace de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

- **Nous souscrivons** dans cette optique au contenu de la déclaration de la Mecque issue de la conférence islamique mondiale sur "l'islam et la lutte contre le terrorisme" qui est tenue à la Mecque au cours de la période du 22 au 25 février 2015, sous le haut patronage du Serviteur de deux Saintes Mosquées, le Roi Salman Bin Abdelaziz al-Saoud, et qui appelle à prémunir les peuples de la Oummah islamique, par-delà leurs divergences et leur appartenances doctrinales et leurs madhahibs, contre la sédition, l'affrontement et la discorde, et à concevoir une stratégie globale pour tarir les sources du terrorisme et de l'idéologie extrémiste et renforcer la confiance entre les jeunes de la Oummah.

- **Nous soulignons** que la lutte contre le terrorisme et le radicalisme religieux ne peut se concevoir par la confrontation avec l'islam, qui est une religion juste, ni à travers la propagande islamophobe, mais au contraire à travers la coopération élargie, l'ouverture au dialogue, le maintien du contact avec les autres communautés, le bannissement des thèses subversives appelant à la violence et à la haine, et en insistant sur le fait que l'ouverture et la tolérance réciproques entre les peuples et les nations constituent un impératif humaniste par excellence auquel appellent toutes les religions révélées.

- **Nous soulignons** la nécessité de conjuguer les efforts pour renforcer la coopération entre les peuples des Etats membres dans tous les domaines sociaux, culturels et développementaux et pour lutter contre la pauvreté, et saluons dans ce cadre le rôle développemental joué par les Etats du Conseil de coopération du Golfe dans la fourniture d'une aide au développement aux pays qui sont confrontés à des problèmes développementiels.

- **Nous nous félicitons** des résultats de la réunion du comité exécutif des ministres des Affaires étrangères de l'OCI (15 février 2015) à Djeddah, de la conférence mondiale sur la lutte contre le terrorisme organisée par la ligue islamique mondiale (22 février 2015, à Makkah) et la première conférence mondiale au sommet sur la lutte contre l'extrémisme violent (Washington, février 2015), qui sont venues consolider et adouber solidement la coopération internationale, régionale et bilatérale entre les Etats, tout en insistant à cet égard sur la nécessité de la conjugaison des efforts internationaux et de la coordination politique, sécuritaire et militaire pour faire face à l'extrémisme et au terrorisme avec la plus grande fermeté et la plus grande détermination.

- **Nous saluons** la résolution n° 2199 du Conseil de sécurité (février 2015) qui a été adoptée à l'unanimité au titre de l'article 7 et qui porte sur le tarissement des sources de financement du terrorisme et sur le resserrement du contrôle sur les régions et les zones tombées entre les mains des terroristes.

- **Nous dénonçons** les actes criminels barbares et abjects qui sont perpétrés par l'ensemble des organisations terroristes de toutes obédiences, dont les organisations Daesh, Al-Qaïda et le front al-Nosra, à l'encontre des innocents, et soulignons que l'escalade de la violence et la recrudescence des crimes terroristes menacent la sécurité et la stabilité régionale et internationale.

- **Nous réitérons** notre solidarité avec le Mali, l'Afghanistan, la Somalie, le Soudan, la Côte d'Ivoire, l'Union des Comores, Djibouti, la Bosnie-Herzégovine ainsi que le peuple du Jammu et Cachemire, le peuple chypriote turc et le Kosovo dans leurs aspirations à vivre en paix et en sécurité et à jouir du progrès et de la prospérité.

- **Nous insistons** une nouvelle fois sur l'importance du respect de la souveraineté, de la sécurité et de l'intégrité territoriale de la République d'Azerbaïdjan conformément aux dispositions des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

- **Nous exprimons** notre solidarité et notre volonté de partenariat avec le continent africain illustré par le sommet arabo-africain qui a été accueilli par l'Etat du Koweït, pour faire face aux défis de la sécurité, du développement et de la lutte contre la pauvreté.
- **Nous condamnons** les agissements et les exactions commises au préjudice des musulmans Rohingyas dans l'Etat d'Arakan au Myanmar et invitons la communauté internationale et les Etats membres à leur accorder une assistance humanitaire; nous invitons également les groupes islamiques à New York et à Genève à placer cette affaire sous le feu des projecteurs et à mobiliser le soutien international pour éviter que ces musulmans Rohingyas ne continuent à être persécutés et dépossédés de leurs droits légitimes.
- **Nous saluons** les efforts de S.E. le Secrétaire général et du groupe d'experts pour l'élaboration du nouveau projet de programme d'action décennal de l'OCI pour la phase 2016-2025, qui est de nature à promouvoir les aspects sociaux, économiques, humanitaires, scientifiques et développementaux et à permettre à la Oummah islamique de relever les défis du 21^{ème} siècle.
- **Nous exprimons** notre appréciation de la décision de la République d'Ouzbékistan d'accueillir la 43^{ème} session du CMAE en 2016.
- **Nous renouvelons** nos sincères félicitation à Son Altesse l'Emir de l'Etat du Koweït Cheikh Sabah al-Ahmad al-Jaber al-Sabah, - que Dieu le garde et le protège - à l'occasion de la désignation de l'Etat du Koweït en tant que pôle de l'action humanitaire et de la nomination de Son Altesse en tant que leader de l'action humanitaire, qui constitue une juste reconnaissance du rôle joué par l'Etat du Koweït au niveau humanitaire et à celui du développement.
- A l'occasion de la clôture des travaux de la 42^{ème} session du CMAE, **nous adressons** à Son Altesse l'Emir de l'Etat du Koweït Cheikh Sabah al-Ahmad al-Jaber al-Sabah, - que Dieu le garde et le protège - ainsi qu'au gouvernement et au peuple du Koweït l'expression de nos plus vifs remerciements et de notre gratitude pour l'accueil cordial, la généreuse hospitalité et les excellentes dispositions qui ont été prises

pour garantir le succès de cette conférence, qui a abouti aux résultats escomptés au niveau de l'action de notre Organisation en sa 42^{ème} session sur le thème (*Session de la Vision commune pour la promotion de la tolérance et le rejet du terrorisme*).

Fait à Koweït, le 10 chabane 1436 H/ 28 mai 2015